Décret n°2040 du 19 janvier 2010 portant nomination des membres du comité national d'organisation du cinquantenaire de l'indépendance de la République du Congo

Le président de la République,

Vu la Constitution :
Vu le décret n°2009-335 du 15 septembre 2009 portant nomination des membres du gouvernement ;
Vu le décret n°2009-416 du 7 décembre 2009 portant création, attributions et organisation du comité national d'organisation du cinquantenaire de l'indépendance du Congo.

DÉCRÈTE

Article premier : Sont nommés membres du comité national d'organisation du cinquantenaire de l'indépendance de la République du Congo, les personnes dont les noms et prénoms suivent :

A.COORDINATION

Président : Isidore Mvouba
Premier vice-président : Charles Zacharie Bowao
Deuxième vice-président : Raymond Zéphyrin Mboulou
Secrétaire général : Jean-Baptiste Ondaye
Secrétaire général adjoint : Laurent Tengo
Rapporteur : Jean-Marie Kamba
Trésorier : Albert Ngondo

B.COMMISSIONS

1-Mémoire et historicité

Président : Théophile Obenga
Vice-président : Jérôme Ollandet
Rapporteur : Abraham Constant Ndinga Mbo
Membres
-Luc Aka Evy
-Martin Mberi
-Henri Lopes
-André Hombessa
-Claude Ernest Ndalla
-Anatole Khondo
-Élise Thérèse Gamassa
-Jeanne Dambenzet
-Jean-Pierre Ngombé
-Antoine Aïssi

2-Communication

Président : Jean-François Obembé
Vice-président : Claudia Lembourmba Sassou N'Guesso
Rapporteur : Bienvenu Boundimbou
Membres :
-Antoine Onko
-Jean Obambi
-Francis Jocelin Patrick Gombet
-Jean Claude Kakou
-Jean Sylvère Sandy Ibambo
-Augustin Elenga Oyomba
-Serge Mbouandzi
-Sébastien Kamba
-Joachim Mbanza
-Émile Gankama
-Valentin Oko
-André Ondélé

3-Relations extérieures
Président : Daniel Owassa
Vice-président : Anatole Collinet Makosso
Rapporteur : Dominique Eboua
Membres :
-Patricia Lydie Ondzé
-Jean René Koya Engambé
-Marie Rose Kibongui Saminou
-Jean-Marie Mowele
-André Ekandzi

4-Défilé civil et militaire
Président : Général Léonard Essongo
Vice-président : Jean-Marie Bamokena
Rapporteur : Colonel Eyelengoli Itoua
Membres :
-Philippe Assama
-Colonel Gilbert Bokemba
-Colonel Antoine Bisseyou
-Colonel Mathieu Atta

5-Sports
Président : Pascal Akouala Geolot
Vice-président : Jean-Pierre Longuet
Rapporteur : Albert Bobongo
Membres :
-Jules Philippe Keita Okombi
-Marcel Eboki
-Gandzien Bongo
-Louis Camille Itoua
-Auguste Mianatina
-Grégoire Ndolo
-Françoise Olongo

6-Mobilisation et assainissement
Président : Hugues Ngouelondélé
Vice-président : Jean-Claude Olingo-Oniangué
Rapporteur : Franck Ayessa
Membres :
-Charlotte Opimbat
-Vincent Loembe Makaye
-Blaise Fayette Mikano
-Enoch Goma
-Charles Makaye
-Sophie Dougous

7-Sécurité
Président : Général Charles Richard Mondjo
Vice-président : Général Gilbert Mokoki
Rapporteur : Général Jean-François Ndenguet
Membres :
-Général Blaise Adoua
-Colonel Philippe Obara
-Colonel Emmanuel Avoukou

8-Protocole
Président : Chryst Bonaventure Engobo
Vice-président : Hubert Moyen
Rapporteur : Youlou Bakith
Membres :
-Ernest Tchitembo Tchiloemba
-Prosper Itoua
-Eugène Moleli
-Colonel Victor Gakosso Yela
-Colonel Fortuné Bathy
-Guy David Issombo
-Esther Gayama

9-Transport et logistique
Président : Colonel Pierre Mpouo
Vice-président : Lezin Ngoubakouli
Rapporteur : Joël Aurélien Ockana Owani
Membres :
-Augustin Yoka Akebe
-Raphaël Oyolo Esspua
-Christophe Wogo
-Jean-Marie Peya

10-Santé
Président : Alexis Elira Dokekias
Vice-president: Général Pascal Ibata
Rapporteur : Lambert Chaquirou
Membres :
-Richard Bileko
-Gotran Ondzotto
-Godefroy Okemy
-Cathy Tchimbally
-Gisèle Soussa Gandona

Article 2: Le présent décret sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo, et publié partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2010

Note relative aux attributions de la coordination et des commissions du comité national d'organisation du Cinquantenaire de l'indépendance nationale

1-Coordination

La coordination est chargée, notamment de :

-organiser et coordonner toutes les activités relatives à la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance nationale ;

-coordonner et contrôler le travail des commissions ;

-harmoniser les initiatives publiques et privées liées à l'organisation du cinquantenaire ;

-élaborer et suivre l'exécution du budget du comité national d'organisation du cinquantenaire ;

-préparer l'étude relative au projet de la cité de l'indépendance ;

-dresser le rapport général des festivités.

La coordination est animée par le président du comité d'organisation qui est assisté dans sa tâche par deux vice-présidents.

Le secrétaire général assure l'action administrative, matérielle et logistique du comité. Il conduit les études et suit l'exécution des différents projets. Il est assisté par un secrétaire général adjoint.

Le rapporteur est chargé de tenir la plume des réunions. Il coordonne le secrétariat technique, centralise les rapports des commissions en vue de la préparation du rapport général du comité d'organisation, et assure l'édition des productions culturelles et intellectuelles du comité.

Le trésorier assure la comptabilité du comité d'organisation. Il tient la caisse et assure le paiement des différentes opérations.

2-La commission mémoire et historicité est chargée notamment de ;

-reconstituer l'histoire et la mémoire de l'accession du Congo à l'indépendance et des cinquante ans d'indépendance ;

-contribuer aux côtés de la commission communication, à la réalisation d'un film documentaire sur l'histoire du Congo ;

-organiser un colloque international sur le cinquantenaire des indépendances des pays africains francophones ;

-organiser une exposition sur l'histoire du Congo.

3-La commission communication est chargée notamment de :

-assurer une couverture médiatique conséquente de l'ensemble des activités liées au cinquantenaire de l'indépendance ;

-réaliser, en collaboration avec la commission mémoire et historicité, un film documentaire sur l'histoire du Congo ;

-fabriquer les supports publicitaires ;

-assurer l'accréditation des journalistes nationaux et étrangers.

4-la commission relations extérieures est notamment chargée de :

-servir d'interface entre le comité, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, en vue de la mobilisation des appuis externes à l'organisation du cinquantenaire de l'indépendance du Congo ;

-organiser en collaboration avec la commission mémoire et historicité, le colloque international sur le cinquantenaire des indépendances des pays africains francophones ;

-assurer en collaboration avec la commission protocole, l'invitation, l'accueil et hébergement des hôtes de marque.

5-La commission défilé civil et militaire est chargée notamment de :

-préparer le défilé civil et militaire ;

-concevoir des actions scéniques pour le défilé ;

-organiser un grand mouvement gymnique ;

-préparer deux ou trois carrés de majorettes (entraînement conséquent).

6-La commission sports est chargée notamment de :

-organiser des compétitions sportives multidisciplinaires pour le cinquantenaire

7-La commission mobilisation et assainissement est chargée notamment de :

-assurer une grande mobilisation des forces vives de la nation autour de toutes les activités du cinquantenaire ;

-procéder à l'assainissement de la ville de Brazzaville.

8-La commission sécurité est chargée notamment de :

-assurer la couverture sécuritaire de l'ensemble des activités liées à la commémoration du cinquantenaire.

9-La commission protocole est chargée notamment de :

-accueillir et héberger les hôtes de marque ;

-établir et régler l'ordre et le décorum (cérémonial) des différentes cérémonies relatives au cinquantenaire ;

-organiser le défilé de mode et la cérémonie «Miss cinquantenaire» ;

-élaborer le programme général des festivités.

10-La commission transport et logistique est chargée notamment de :

-organiser et assurer le transport des hôtes de marque et, éventuellement, du comité d'organisation.

11-La commission santé est chargée notamment de :

-organiser et assurer la couverture sanitaire des activités du cinquantenaire.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2010

Le Président de la République



Denis SASSOU-N'GUESSO.-